ROUBAIX

LIRE PLUS LOIN

LA VIE COURANTE : Le Home Ouvrier.

—o—

UN SECRETAIRE DE POLICE BLESSE

Lundi soir, à sept heures et demie, M. Lemaire, secrétaire du 4e arrondissement, s'étant mis à la poursuite d'un vélocipédiste qui venait de renverser le jeune Fichelin, âgé de sept ans, demeurant rue Voltaire, cour Delcourt, 4, est tombé de sa machine, au coin des rues Voltaire et de Flandre, en voulant éviter un autre cycliste venant à sa rencontre.

Dans sa chute, M. Lemaire s'est cassé le bras gauche.

M. le docteur Montaigne, qui a soigné le blessé estime qu'il devra subir un repos de six semaines.

—o—

CHEVAUX INDOCILES

Lundi soir, vers sept heures et demie, deux chevaux attelés à la voiture de M. Vaucamps rue Latine, et conduits par François Copeyans, ont pris la fuite, rue de la Gare, où ils étaient en stationnement.

La voiture du cocher Dewismes, qui a été accrochée, a eu deux roues brisées.

Il n'y a aucun accident de personne à signaler.

—o—

NECROLOGIE

Nous apprenons la mort, à l'âge de 76 ans, de Mme veuve Delannoy-Laurent, décédée à Thiennes, près Steenbecque, (Nord), mère de notre ami Adolphe Delannoy, ex-instituteur, conseiller municipal de Roubaix.

Les funérailles de Mme veuve Delannoy auront lieu le jeudi 2 juin, à neuf heures un quart, à Thiennes.

L'assemblée à la maison mortuaire, chez M. Clerbout-Coupigny, rue de l'Eglise, à neuf heures.

Nous prions le citoyen Adolphe Delannoy et sa famille d'agréer nos vives condoléances et l'assurance de notre douloureuse sympathie.

G. L.

—o—

LUMINOL Savon pour le linge, les laines, les flanelles et le ménage.

—o—

UN BEAU-FRERE IVROGNE

Mardi après-midi, vers une heure, un peigneur, Guillaume Claeyssens, 24 ans, rue de Tourcoing, 110, a eu une discussion avec sa belle-sœur, Mathilde Rotsaert, demeurant rue de l'Ommelet, cour Caby, 4, chez laquelle il est entré. Il a démoli en partie le mobilier, puis en brisant les vitres des chassis, il s'est blessé sérieusement à la figure et à la main droite, ce qui a nécessité son envoi à l'hôpital sur bulletin délivré par le docteur Bolé.

—o—

LES MEFAITS DE VENUS

Deux filles soumises, Maria Dens, 22 ans, et Marie Van Bœxelaere, 21 ans, demeurant toutes deux rue Magenta, ont dévalisé samedi soir, vers dix heures, deux individus, Carlos Defooz et Louis Vitté, qui regagnaient leur domicile aux Sept-Ponts, en traversant la rue Magenta.

—o—

Demain jeudi, DISTRIBUTION de BALLONS au PALAIS DES NOUVEAUTES, Roubaix.

—o—

DETOURNEMENT DE GAGE

Gustave Kennes, 27 ans, journalier, demeurant rue Choiseul, cour Foveau, 31, qui avait donné sa montre en garantie d'une somme de 10 francs que lui avait prêtée Eugène Alberti, a été arrêté pour avoir soustrait le gage à son prêteur.

—o—

Curage des égouts

M. Marissal a été déclaré hier adjudicataire du curage des égouts pour 1904-1905, moyennant un rabais de 20 %.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Chez Alphonse Vernier et fils, un tisserand, Louis Dierkens, 62 ans, rue Jean-Bart, 19, a été blessé à la main droite ; 15 jours de repos.

— Chez L. Glorieux et fils, un tisserand Charles Feuillet, 65 ans, rue de Roubaix, cour Parent, 4, a été blessé au pied gauche ; 12 jours de repos.

— Chez Léon Allart et Cie, un laveur Vital Pollet, 37 ans, demeurant à Ruyen, (Belgique), a été blessé au bras droit ; 10 jours de repos.

Informations et Communications diverses

CE QUE L'ON TROUVE. — Le jeune Albert Leblanc, demeurant 5, rue des Longues-Haies, a trouvé une bague en cuivre.

— Le jeune Nutte, demeurant boulevard de Strasbourg, 74 a trouvé un chien noir frisé.

JEU DE HASARD. — Contravention a été dressée contre Ernest Maton, 15 ans, mécanicien, rue Darbo, 20, et Becquart Henri, 17 ans, charbonnier, rue de Menin, cour Benis, pour jeu de hasard.

ÉTAT CIVIL

de ROUBAIX, du 31 mai 1904

Naissances. — Victor Steyt, rue de Lille, cour Parent, 1. — Claire Bogard, rue Blanchemaille, 60-62. — Robert Bauwens, boulevard de Fourmies, 93. — Lucien Verspeell, rue Grétry, 46. — Léon Bourgeois, rue Voltaire, 34. — Marguerite Beuscart, rue Blanchemaille. — Victor Vancrutsen, rue Blanchemaille. — Aurélie Mahieu, rue Dampierre, cour Jonville, 16. — Ernest Depoers, rue Saint-Antoine, 4. — Hélène Van Lombergen, rue Jules Deregnaucourt, cour Haquette, 2.

Décès. — Adolphe Duflot, 19 mois, rue Bernard, cour Boyaval Tanchon. — Etienne Ghesquière, 69 ans, tisserand, rue de l'Epeule, ruelle Cugnet, 18. — Adéline Vanneste, 23 ans, ménagère, rue Blanchemaille. — Germain Savary, 62 ans, tisserand, rue Blanchemaille.

L'Asthme d'Eté

Chaque année, dans la seconde quinzaine de mai, pour durer environ deux mois, apparaît l'asthme d'été. — Les symptômes sont le coryza, des picotements dans les yeux, des éternuements répétés, puis enfin de la gêne respiratoire ; les bronches se prennent et de véritables crises d'asthme se déclarent. — Les meilleurs remèdes à opposer à ces crises sont le Corysol Berthiot contre le rhume de cerveau, et la Poudre Louis Legras contre la suffocation. La Poudre Louis Legras calme instantanément les plus violents accès d'asthme, de catarrhe, d'essoufflement, d'oppression, de toux de vieilles bronchites, et guérit progressivement. — Corysol Berthiot, 1 fr. 35 la boîte. Poudre Louis Legras, 2 fr. 10. Envoi contre mandat adressé à Louis Legras, 139, boulevard Magenta, Paris.

TOURCOING

LES RELATIONS
entre Tourcoing et les plages du Nord

On nous communique la lettre suivante adressée par M. le Préfet du Nord à M. Dron, député, conseiller général, maire de Tourcoing :

Monsieur le Conseiller général,

Dans sa séance en date du 26 août dernier, le Conseil général a, sur votre proposition, émis un vœu tendant à obtenir la mise en marche journalière, dans chaque sens, d'un train direct entre Roubaix, Tourcoing et Dunkerque, par le raccordement de Rouges-Barres, à Lille, et la création de billets de bains de mer, valables cinq jours pour les plages du Nord.

J'ai transmis ce cœu à M. le ministre des travaux publics qui me fait connaître par dépêche du 26 avril dernier, que, d'après l'instruction, le train express numéro 2250 (Boulogne-Calais-Lille), comporte un groupe direct pour Roubaix-Tourcoing, qui se sépare, à Armentières, du groupe Lille et emprunte le raccordement de Rouges-Barres. Ce train n'ayant été que faiblement utilisé pendant la saison dernière, l'organisation d'un train équivalent, en sens inverse serait peu justifiée, quant à présent, et occasionnerait des dépenses sans compensation. L'administration peut d'autant moins insister pour l'établissement immédiat de trains directs plus nombreux, que la Compagnie du Nord s'efforce, avec raison, de diminuer par tous les moyens les frais de son exploitation; mais, à partir du service d'été prochain, en vue d'améliorer les relations entre Dunkerque et Tourcoing, le stationnement à la gare de Lille, du train de plaisir de retour de Dunkerque, qui était jusqu'à présent de vingt minutes, sera réduit à cinq minutes ; de plus, pour les voyageurs de troisième classe qui quittent Dunkerque à 6 h. 54 du soir par le 2234 et faute de pouvoir emprunter, à Hazebrouck, le 2250 (1res et 2es seulement), ont à subir à Lille une attente de 1 h. 22 avant de continuer sur Tourcoing à l'aide du 321, il sera organisé, dès le 1er mai, un train 2563, qui prolongera de Lille à Tourcoing le 2334 après un stationnement de 12 minutes seulement.

En ce qui concerne la seconde partie du vœu, M. le ministre m'informe qu'il existe des billets hebdomadaires de 1re, 2e et 3e classes, à prix réduits, valables pendant cinq jours délivrés dans toutes les gares du réseau du Nord, à destination des stations balnéaires.

Agréez, etc.

L. VINCENT.

—o—

NOYE !

On a retiré du canal près du pont du Halot le cadavre d'un homme qui été reconnu comme étant un nommé Louis Delvoye, 26 ans, zingueur, demeurant en logement rue du Général-Bonnaud.

Les objets d'habillement et le livret militaire ramassés lundi matin sur la berge du canal lui appartenaient.

—o—

Il n'y a que les GALERIES LILLOISES, 45, rue Nationale, Lille, pour pouvoir offrir à leurs clients, un choix de plus de **25.000 Chapeaux de paille** de tous genres et **DE TOUS PRIX.**

—o—

LE CHATIMENT

Lundi soir, vers neuf heures, un nommé Albert Deletombe, 28 ans, rattacheur, demeurant rue des Piats, 43, se vit expulsé de son logement pour avoir prodigué des grossièretés à l'endroit de Mme Delcueillerie, son hôtesse.

Déposé sur le pavé, Deletombe voulut se venger en brisant les carreaux de son ancien gîte. Malheureusement pour lui, un morceau de verre lui entra dans le poignet droit et lui coupa même une artère.

Le blessé a perdu énormément de sang. Il a été conduit à l'Hôpital civil.

—o—

VOITURE TAMPONNEE

Hier matin, vers 10 heures 50, le car 301, nouvelle voiture, a tamponné, boulevard Gambetta, à hauteur du lycée, une voiture chargée de gravier appartenant à M. Colin, entrepreneur à Roubaix.

Dans le choc, le conducteur du véhicule tamponné, Ricard, a été projeté à terre et s'est fait une contusion sans gravité près de l'œil gauche.

Le cheval a été renversé. Les brancards ont été brisés.

Le tablier du tramway tamponneur a été lui-même endommagé.

—o—

LES RENTES DES TRAVAILLEURS

Au lavage Paul Dervaux, un sécheur, Désiré Dumez, 25 ans, rue d'Haubourdin, 19, s'est foulé le pouce gauche ; 15 jours d'incapacité de travail.

— Un manœuvre, Charles Pétroono, 36 ans, demeurant à Courtrai, et travaillant pour Gustave Leclercq, s'est fait des contusions multiples en tombant ; 8 jours d'incapacité de travail.

— Au peignage Pollet frères, un aide-maçon, Arthur Billiard, 23 ans, rue de Strasbourg, s'est fait des contusions dans la région dorsale ; 6 jours d'incapacité de travail.

— Chez Lorthiois-Leurent, un mécanicien, Paul Deparis, 29 ans, rue de Mulhouse, 65, a été brûlé au poignet gauche ; 4 jours d'incapacité de travail.

—o—

L'HYGIENE DES RUES

Pendant la période des chaleurs et de la sécheresse de la présente année, les habitants sont tenus avant de procéder au balayage du matin, des parties de la voie publique situées en face de leurs habitations, d'y faire un arrosement suffisant pour empêcher la poussière de s'élever et d'incommoder par suite les voisins et les passants.

Pareil arrosement devra, en outre, avoir lieu chaque jour de dix heures du matin à trois heures de l'après-midi.

—o—

On bâtit

Durant le mois de mai écoulé, la Voirie a délivré vingt-deux autorisations de bâtir. En voici la liste :

MM. Vandervaeren, 1 maison, rue de Dunkerque. — Mandely Alphonse, 2 maisons rue du Nord. — Vandendriessche, 4 maisons, rue de Mouscron. — Dupont-Delannoy, 3 maisons, rue de Soissons. — Lerouge, 1 maison, rue de la Mackellerie. — Herbaux Louis, 1 maison, rue du Calvaire. — Leignel, 1 maison, rue de Roncq. — Boenders-Marthe, 1 maison rue de Dunkerque. — Burggraeve Jean, 1 maison, rue Balzac. — Guéanger-Bouche, 1 maison, rue de Constantinople. — Losfeld Paul, 3 maisons, rue nouvelle entre les rues Basse et des Phalempins. — Veuve Béghin, 2 maisons, rue de Fives. — Louis Duthilleul, 1 maison, rue de Gand.

—o—

Chez les anciens de l'Institut Colbert

L'Association amicale des Anciens Elèves de l'Institut Colbert, a donné son banquet annuel dans la salle des fêtes du Café Bonte, place de la République.

Le banquet, très bien servi, a eu son succès habituel.

L'extrême cordialité et la franche gaieté dont a été empreinte cette fête intime, laisseront de plus agréable souvenir à ceux qui ont répondu à l'appel du comité organisateur de cette soirée.

M. Demolon, directeur de l'institut, présidait, ayant à ses côtés, le bureau de l'Association.

Au dessert, le président, M. Wagnon porte le premier toast.

Il commence par remercier le « noyau d'anciens » qui fait vivre la société et travaille à son avenir. Il honore ensuite « l'Ecole républicaine » qui les a formés, dont la France entière s'apprête à reconnaître les bienfaits en une fête solennelle, et rend un profond hommage à un de ses dignes représentants, en saluant avec tous les égards qui lui sont dus, M. Demolon, l'âme de notre Ecole supérieure depuis plus de vingt ans.

M. Demolon répond à ces paroles par une allocution qui impressionne tout l'auditoire.

Les idées qu'il développe très longuement sont une belle leçon de morale pratique dont ses anciens élèves tireront le meilleur profit.

La soirée s'est terminée dans la plus grande animation et, c'est à une heure assez avancée de la nuit qu'on s'est séparé en se donnant rendez-vous pour une prochaine réunion.

Concert public

La Fanfare « Les Intimes » exécutera le dimanche 5 juin 1904, à 5 heures du soir, sur le kiosque de la place Thiers, les morceaux suivants :

1. Marche militaire (Ch. Bihiels); 2. Emir, ouverture (H. Escudié); 3. Santiago, valse (Corbin); 4. Air varié pour baryton (solliste M. Scohy) (Montagne); 5. Fantaisie originale (Impert); 6. Bella Bocca, polka (Wittmann).

Aux cimetières

Aux termes d'un arrêté municipal publié et affiché hier, les personnes : 1° dont les concessions trentenaires de terrains dans les cimetières communaux sont expirées depuis deux ans ; 2° dont les concessions décennales sont arrivées à expiration ; 3° dont les parents ont été inhumés dans les terrains communs avant le 1er janvier 1896, devront, dans le délai de un mois faire enlever les monuments, chapelles ou autres signes d'sépulture qu'elles y ont fait placer, faute de quoi, l'enlèvement sera fait d'office à leurs frais, risques et périls.

Ceux qui désireront se rendre concessionnaires de terrains dans le cimetière principal devront le faire dans le délai de un mois.

ÉTAT CIVIL

de TOURCOING, du 31 mai

Naissances. — Boitel Madeleine, rue de Gand, 574. — Vierlinck Georgina, rue Croix-Rouge, 26. — Flament Simonne, rue de Bapaume, 16. — Delmotte Louis, rue des Archers, 13.

Décès. — Audenaert Berthe, 1 mois, rue du Halot, 91. — Bacquart Marie, 28 ans et Delvoye Louis, 25 ans, rue Nationale, 122.

Allez voir fonctionner
EXPOSITION D'ARRAS
10 MOTEURS
à gaz, gaz pauvre, pétrole et alcool
« EXACT », « CHAMPION », « PHENIX »
CALOIN & MARC, Constructeurs
15, 17, 19, rue Kuhlmann, LILLE
GAZOGÈNE « EXACT », Nouv. sensationnelle

Autour de Roubaix-Tourcoing

CROIX

GRANDE DUCASSE. — Dimanche prochain, 5 juin, grande ducasse des rues du Progrès, Thionville, Basse, etc., organisée par les habitants du quartier.

Dans tous les estaminets, grands jeux : fléchettes, boules, tir, dés, etc., etc.

Cette ducasse promet d'être une des plus animées des ducasses de quartier.

NECROLOGIE. — Nous apprenons avec regret la mort de M. Etienne Ghesquière, à l'âge de 70 ans, demeurant à Roubaix, ruelle Cugnot, 18. M. Ghesquière est le père de notre ami Henri Ghesquière, garde-champêtre de Croix.

Nous présentons à M. Ghesquière et à sa famille nos sentiments de sincères condoléances.

POSTES ET TELEGRAPHES. — Nous apprenons que le vœu émis par la majorité du Conseil municipal vient d'être mis en vigueur à la grande joie des facteurs à partir d'hier matin. Jean De Beir, porteur des dépêches fait le service des courriers, c'est-à-dire prend le premier courrier le matin à 4 heures et porte le dernier à 9 h. 40 du soir.

Nous espérons que de cette façon il ne sera plus possible de voler le sac de dépêches comme il est arrivé il y a deux ans. Un facteur, fatigué après sa journée, s'était endormi près du sac ; pendant ce temps un malfaiteur l'avait enlevé.

LES RENTES DES TRAVAILLEURS. — Chez Godefroy, un tisserand Florent Alphonse, 39 ans, demeurant rue du Faucon à Tourcoing a reçu une navette sur le pied gauche ; 10 à 15 jours de repos.

ETAT-CIVIL. — Du 31 mai 1904. — *Décès.* — Jydé Françoise, 81 ans, ménagère, Grande-Rue, 93. — Ross Célerine, 3 mois, rue du Petit-Boutiquc, 74.

LANNOY

CE QUE L'ON TROUVE. — M. Vanspeybrouck Oscar, demeurant à Lys, rue Carnot a trouvé à Lannoy un portemonnaie contenant une certaine somme qu'il a déposé chez le garde Decourcelle.

CHERENG

VOL DE PINSONS. — La semaine dernière, vers 4 heures du matin, Béghin Henri, 19 ans, journalier, demeurant à Baisieux, se rendit devant la maison de Ferdinand Fatrey et décrochait deux cages contenant chacune un pinson qu'il remit à trois amis : Delbarre Alphonse, 18 ans, tisserand, demeurant à Chéreng ; Bearlez Louis, 23 ans, tisserand, demeurant à Chéreng et Oudart Charles, 20 ans, journalier, demeurant à Baisieux.

Fatrey, qui avait entendu du bruit devant sa maison, regarda par la fenêtre et voyant que ses deux pinsons avaient disparu descendit et se rendit derrière la fabrique située près de chez lui. Oudart, en le voyant arriver, sauta sur lui et lui porta des coups de pied et de poing.

Voilà déjà huit jours que Fatrey garde la chambre. La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête.

AVIS AUX CYCLISTES. — La gendarmerie de Lannoy a dressé une contravention à deux cyclistes pour défaut de plaque de contrôle : Mainard Auguste, 25 ans, marchande de vélos à Lille, rue des Rogations, 44, et Reynert Jean, 21 ans, demeurant à Lille, rue des Rogations, 110.

TRESSIN

COUPS ET BLESSURES. — Dimanche, vers 10 heures du soir, le domestique de la ferme Fourmestraux, Auguste Arickx, 32 ans, se trouvait à l'estaminet du Petit Paradis, quand arrivèrent deux tisserands, Boucksaert Edouard, 23 ans, et Stalens Arthur, 19 ans, qui sous prétexte qu'Arickx leur avait refusé de leur prêter de l'argent l'après-midi, sautèrent sur le domestique, le tirèrent hors du cabaret et lui portèrent des coups à la figure et à la poitrine. Leur coup fait, les deux vauriens prirent la fuite.

La gendarmerie de Lannoy a ouvert une enquête.

BRACONNAGE. — Lemonge Charles, cabaretier à Tressin, a été l'objet d'un procès-verbal par les gendarmes de Lannoy, pour braconnage dans la propriété de M. Oudart.

LE NORD
LILLE

La grève textile à Lille

Les grévistes qui ont fait preuve depuis deux mois d'un courage surhumain pour résister à toutes les privations qui sont le cortège habituel du chômage, paraissent disposés plus que jamais à rester éloignés des ateliers.

Dans une réunion tenue à l'Hôtel des Syndicats et où ils assistaient au nombre de douze cents, ils ont entendu successivement les citoyens Lepers et Renard, secrétaires de la Fédération textile.

Le citoyen Lepers a exposé aux grévistes comment il avait accompli son mandat de délégué auprès des associations ouvrières anglaises et quel admirable mouvement de fraternité internationale suscitait l'énergique résistance ouvrière du textile de Lille.

S'il a été heureux dans ses négociations auprès des syndicats anglais, Renard ne l'a pas été moins auprès des syndicats belges et allemands. La chambre syndicale de Gand qui a dû restreindre ses subsides en raison du prêt énorme qu'elle a fait au syndicat diamantaire d'Anvers, se propose, une fois cette grève terminée, de venir en aide aux ouvriers textiles.

La Fédération textile allemande, qui compte 180,000 syndiqués, a envoyé des secours qu'elle renouvellera si le conflit se prolonge.

Le citoyen Renard remplace Lepers à la tribune. Il examine plus spécialement quelle répercussion peut avoir dans l'industrie textile le maintien ou le retrait des 8 % accordés à Armentières. Il croit que les membres ouvriers de la commission textile sont opposés au maintien provisoire de la majoration et qu'ils sont disposés à la réclamer à titre définitif.

Renard, sans vouloir peser en rien sur les décisions de la commission, engage vivement tous les ouvriers à réfléchir aux conséquences que peut avoir pour Lille une grève générale.

Après quelques mots d'un membre du Comité de la grève qui annonce que l'autorisation de faire un cortège en faveur des grévistes a été refusée par la préfecture, l'assemblée vote l'ordre du jour suivant :

« Les grévistes de Lille, en lutte depuis deux mois, sont persuadés que leurs camarades de la vallée de la Lys ne seront guidés dans les circonstances présentes que par le seul souci de faire aboutir les revendications générales de la corporation ;

Ils leur envoient leur salut fraternel et se séparent au cri de : « Vive la grève ! »

FERMETURE DES CUISINES POPULAIRES

Le Comité de la grève a reçu de la mairie la lettre suivante :

Le Maire de Lille
à Messieurs les membres du Comité de la grève.

Messieurs,

Comme suite à ma lettre du 26 mai dernier, j'ai l'honneur de vous informer qu'en raison de l'état de nos finances, nous nous trouvons dans l'obligation de ne pouvoir laisser ouvertes que trois cuisines populaires (Fénelon, Manuel, Bouvines) qui continueront à fonctionner comme précédemment. Toutefois ces cuisines seront définitivement fermées le 18 juin.

Veuillez agréer, messieurs, l'assurance de mes sentiments distingués.

Le maire de Lille,
Lucien CREPY, adjoint.

Les Coulisses Municipales

LES EXECUTIONS COMMENCENT

Nous apprenons que plusieurs employés de la Mairie de Lille, suspectés d'opinions socialistes, sont marqués pour le sacrifice.

Déjà, hier, certains furent appelés chez leur commissaire de police de quartier pour y recevoir la notification de leur renvoi.

Tout le monde sera d'accord avec nous pour trouver ce procédé plus que sommaire.

Comment ! c'est par la voie de la police que la nouvelle municipalité de Lille débarque les employés qui lui déplaisent !

Le système n'est pas qu'inconvenant ; — il est outrageant pour ceux qui en sont l'objet et ceux qui le pratiquent ne commettent rien de plus qu'un acte de lâcheté, puisqu'ils font remplir par un commissaire une mission dont ils n'osent pas se charger eux-mêmes.

Nous préciserons.

—o—

DANS LA METALLURGIE

La Chambre syndicale « L'Union de la Métallurgie » de Lille et environs a adressé aux Chambres syndicales métallurgistes du Nord de la France l'appel suivant :

Camarades,

La Chambre syndicale « L'Union de la Métallurgie » de Lille et environs croit qu'il est nécessaire qu'une entente soit instituée entre toutes les organisations ouvrières de la Métallurgie des départements du Nord, Pas-de-Calais, Somme et Aisne, pour que nous ne soyons pas, comme nos camarades de l'industrie textile, pris au dépourvu par la promulgation d'une nouvelle loi qui pourrait prendre nos associations à l'improviste.

A cet effet, nous vous prions de répondre au questionnaire suivant :

1. Voyez-vous l'utilité d'un Congrès entre toutes les chambres syndicales ouvrières de la Métallurgie des départements du Nord de la France ?

2. Si le Congrès pourrait avoir lieu les 14 et 15 août 1904 ?

3. Si le Congrès pourrait être tenu à la Bourse du Travail de Lille ?

Si oui, les frais d'organisation seraient à notre charge.

Comptant sur une réponse, veuillez recevoir, camarades, mon salut fraternel.

Pour la Chambre syndicale et par ordre :

Le Secrétaire,
Vital VILLEMOT.

—o—

Le NOUVEAU COMMANDANT du 1er CORPS

M. le général Laplace, nouveau Commandant du 1er corps, successeur du général Jeannerod, est arrivé hier à Lille, accompagné de son officier d'ordonnance, par le rapide de 4 heures 45 venant de Paris.

Il a été reçu sur le quai par M. le général Avon et un officier d'état-major.

CHAPITRE DES TRAVAUX

On nous écrit :

Le programme municipal, partie travaux, qui en comprend de toutes les sortes, d'urgents, de possibles, de probables, de gigantesques, etc., vient de recevoir un commencement d'exécution dans le décrassage de la fontaine Wallon.

Lille s'embellit....

La municipalité ne peut pas souffrir que la vasque d'une fontaine verdisse ou que le masque d'un préfet se ressente des injures du temps.

Tout cela la choque, la pauvre.

Mais elle s'accommode très bien que des grévistes aient le ventre creux, que des enfants et des femmes pleurent devant la huche vide.

Elle y aide même de toutes ses forces en supprimant les cuisines populaires.

La Bonne âme !

—o—

VOL DANS UN ESTAMINET

Louis Lescaut, forgeron, rue Saint-André, entrait hier, chez Mme veuve Hélart, cabaretière, rue Belle Vue et se faisait servir plusieurs consommations. Il profitait d'un moment d'absence de la cabaretière pour s'emparer de plusieurs mesures d'étain qui se trouvaient sur une étagère et pour prendre immédiatement la fuite.

Lescaut a été arrêté par la Sûreté et déféré au parquet.

—o—

TOMBEE DANS LA RUE

Hier, vers dix heures du matin, Mme veuve Durot, âgée de 61 ans, passait sur le trottoir de la rue Nationale lorsqu'elle heurta une tringle de fer déposée sur le sol. Dans sa chute, Mme Durot se fit de sérieuses contusions. M. le docteur Laderrière qui lui donna des soins la fit immédiatement transporter à son domicile, rue de la Gare, à Haubourdin.

Parti Républicain Socialiste

Jeudi 2 juin, à 8 heures et demie du soir, réunion du Conseil Général au siège, 47, rue de Béthune, à Lille.

Samedi 4 juin, à 8 heures et demie du soir, assemblée générale des adhérents, 47, rue de Béthune.

Prière de rapporter les listes de souscription électorale.

—o—

MOUVEMENT DE LA POPULATION

Pendant la semaine du 22 au 28 mai, l'Office sanitaire a enregistré 115 naissances, 5 mort-nés, 69 décès.

Dans les 115 naissances, le sexe masculin entre pour 42 légitimes et 15 illégitimes, le sexe féminin pour 45 légitimes et 13 illégitimes.

Les 69 décès se répartissent ainsi : bronchite et pneumonie, 13 ; apoplexie, 2 ; maladies du cœur, 3 ; entérite, 7 ; phtisie, 14 ; méningite, 1 ; mort violente, 1 ; suicide, 1.

Un cas de fièvre typhoïde a été déclaré.

—o—

Le Car O

Le car O fera prochainement le parcours prévu de Wambrechies à Wattignies.

Des expériences, pour assurer le bon fonctionnement de ce nouveau service, ont été faites, lundi à trois heures de l'après-midi, sous la direction de M. Faure, directeur de la Compagnie des tramways.

Ces expériences ont été satisfaisantes.

Les habitants de Wattignies-Templemars, qui n'avaient pas été prévenus de la visite du tramway ont été très agréablement surpris.

La ligne sera très probablement mise à leur disposition dimanche ou lundi prochain.

ARRONDISSEMENT DE LILLE
ARMENTIERES

LA SITUATION OUVRIERE. — **Voir aux faits-divers.**

HOUPLINES
DESSOUS REACTIONNAIRES

Nous avons aujourd'hui des preuves qui établissent irréfutablement la trahison des Rousseau et consorts, anciens conseillers municipaux républicains, alliés, par un pacte secret, avec les réactionnaires de marque de notre Ville, en vue d'abattre, au 1er mai dernier, la Municipalité républicaine-socialiste.

Le mardi 26 avril, à onze heures du matin, M. Rousseau, débitant de tabacs, au service par conséquent d'un gouvernement républicain, recevait la visite du sieur Grouset, farinier, ancien conseiller réactionnaire, et du sieur Chanuf, instituteur « libre », ancien candidat réactionnaire. Cette entrevue avait lieu dans le but de combiner un plan pour la constitution d'une liste réactionnaire-opportuniste. M. Rousseau, considéré encore jusqu'ici comme un républicain, s'est laissé abuser. En effet, de chez lui partait le même jour une convocation pour le lendemain. Et le 27 avril, au soir, la liste d'alliance cléricale-opportuniste surgissait. La trahison est connue. Huit réactionnaires figuraient sur cette liste prétendue démocratique. Il serait facile de les nommer. Le clérical Sauvage (d'Armentières) s'est chargé des circulaires mensongères distribuées le jour même du scrutin et imprimées chez le réactionnaire Ramon. Le docteur Mayolle, calotin avéré, ne manqua pas de mener une active campagne pour cette liste d'alliance monstrueuse ; les porteurs de bulletins pour le Bourg furent choisis parmi les réactionnaires.

Nous aurions d'autres arguments encore pour prouver l'existence du pacte qui a été conclu, nous les développerons quand le moment en sera venu. Pour terminer, signalons l'attitude bizarre du cultivateur Vion, décoré par un ministre républicain, et qui, pour remercier ce dernier, s'allie avec la droite. Il y a deux personnes dont la conduite est inqualifiable : les administrateurs républicains du Bureau d'Assistance pourront demander à M. le médecin Mayolle de débarrasser les indigents de son arrogante suffisance. En second lieu, M. le Préfet peut, de son côté, demander à M. Rousseau si c'est ainsi qu'il comprenait servir la République. Les fonctions qu'on lui a réservées seraient avantageusement remplies par un républicain, par un sincère qui ne trahirait pas son devoir civique.

D. MOS.

PHALEMPIN
CONSEIL MUNICIPAL

Le nouveau Conseil municipal de Phalempin a tenu sa séance pour la session de mai, dimanche dernier, à neuf heures du matin, sous la présidence de M. Coget, maire.

Etaient présents : MM. Coget, Buissette, E. Pipelart, Mariage, Delcroix, G. Chartiez, Bassery, Desmazières, J. Pipelart, R. Chartiez, Baudoux, Lequeux, Denneulin, Buttin et Facomprez.

M. Boulanger s'était fait excuser.

M. le maire souhaite tout d'abord la bienvenue aux nouveaux conseillers et adresse un souvenir aux trois membres défunts de la précédente municipalité.

« J'espère, dit-il, que, tous étant amis et unis, nous allons, comme par le passé, travailler pour le bien-être et la prospérité de la commune. » Ces paroles sont accueillies par des marques d'assentiment.

On procède ensuite à la nomination du secrétaire. M. J. Pipelart est désigné. Il donne lecture du procès-verbal de la dernière séance, qui est adopté sans observation.

Compte administratif de 1903. — M. Desmazières, membre délégué de la commission des finances, procède à la lecture des comptes administratifs de 1903, présentant un excédent de recettes de 1,123 fr. 20. Il passe ensuite à la lecture des dépenses d'entretien des chemins en 1903, mis en régie, et du projet de dépenses et recettes pour 1905.

Budget additionnel de 1904. — M. Coget, qui a repris la présidence, propose d'employer le reliquat de 1,123 fr. 20 pour l'entretien des rues, édifices communaux, aqueducs, etc. Il déclare que M. Delcroix prend à sa charge les frais de pavage de la rue de la Gare faits jusqu'à ce jour.

Budget primitif de 1905. — Ce budget s'équilibre ainsi : Recettes ordinaires, 22,943 fr. ; recettes extraordinaires, 5,338 fr. 28. Total, 28,281 fr. 28.

Dépenses ordinaires, 22,943 fr. ; dépenses extraordinaires, 5,338 fr. 28. Total, 28,281 fr. 28.

M. le maire expose que la commune n'est soumise à aucune charge nouvelle, que le nombre des centimes reste le même. Il existe un supplément de recettes provenant de l'augmentation du centime communal. Ces recettes ont été portées en dépenses, ce qui donne un supplément de 12,000 à 15,000 francs nécessaire à la bonne administration de la commune.

Budget du Bureau de bienfaisance. — Le compte administratif de 1903 présente un excédent de recettes de 428 fr. 92.

Le budget primitif de 1905 donne en recettes, 3,792 fr. 50 ; en dépenses, 3,792 fr. 50.

Le Conseil municipal approuve ces budgets et félicite les membres du Bureau de bienfaisance pour leur bonne administration.

Election de deux membres du Bureau de bienfaisance. — Les deux membres sortants, MM. F. Deletombe et Deschrever, ont été réélus, le premier par 15 voix, le second par 11 voix sur 15 votants.

Commissions. — Finances : Sont élus : MM. Desmazières, Buissette, Mariage et Edouard Pipelart.

Chemins et travaux communaux : Sont élus : MM. Delcroix, Baudoux, Buissette, Boulanger et Bassery.

Plan d'alignement. — Le Conseil décide qu'il sera procédé à la modification du plan d'alignement pour le chemin rural numéro 2, dit Buriez.

Les critiques de M. Bailleul. — L'ordre du jour étant épuisé, M. le maire rappelle que le 20 février 1904, M. Bailleul a adressé au Conseil municipal une lettre énumérant certaines critiques à l'adresse de l'administration municipale.

Sur la proposition de M. le maire, le Conseil répondit alors, qu'étant au terme de son mandat, il laissait au nouveau Conseil le soin de juger de l'opportunité des réformes proposées.

Depuis, M. Bailleul a rendu publique sa lettre. Il l'a fait imprimer et distribuer.

Dans ces conditions, M. le maire estime qu'il n'y a pas lieu, pour le moment du moins, de donner satisfaction aux demandes de M. Bailleul, d'autant moins que les électeurs ayant de nouveau donné leur confiance à l'ancienne administration ont, par là même, ratifié ses actes.

Adresse à M. Loubet. — Avant de se séparer, le Conseil municipal, sur la proposition de l'un de ses membres, décide qu'il sera adressé à M. Loubet, président de la République, un télégramme de félicitations et de sympathie.

La séance est levée à dix heures et demie.

Le "Journal Officiel"

MANUFACTURE NATIONALE de SEVRES

Un concours d'admission à l'école de céramique annexée à la manufacture nationale de Sèvres sera ouvert le lundi 25 juillet 1904.

Les examens auront lieu à la manufacture et commenceront le jour d'ouverture du concours, à huit heures du matin.

Cinq bourses d'études, de 800 fr. chacune, pourront être attribuées aux élèves reçus les premiers qui en auront fait la demande et qui auront justifié d'une insuffisance de ressources.

Les candidats admis à concourir doivent être Français et âgés de seize ans, au moins, et de dix-huit au plus, dans le courant de l'année.

La demande d'inscription contresignée par le père ou tuteur du candidat devra être adressée à l'administrateur de la manufacture nationale de Sèvres avant le 1er juillet 1904, terme de rigueur.

Elle sera accompagnée des pièces suivantes :

1. Bulletin de naissance ;
2. Certificat d'études primaires ;
3. Certificat de bonnes mœurs délivré par le maire du lieu de sa résidence ;
4. Note sur les travaux antérieurs.

L'aptitude physique aux travaux d'ateliers devra être établie par un certificat que le médecin de la manufacture nationale de Sèvres délivrera à chacun des candidats admissibles à la suite d'un examen qui aura lieu avant le passage aux épreuves définitives du concours.

AFFAIRES MILITAIRES

LES OUVRIERS D'ART

La dispense militaire sera accordée à tous les jeunes gens ayant concouru dans le Pas-de-Calais, qui ont obtenu un minimum de 39 points à l'examen d'ouvriers d'art.

Pour compléter le nombre de dispensés, on a dû, parmi ceux ayant obtenu 38 points, procéder à un tirage au sort. Ont été seuls déclarés dispensés :

Candidats à l'engagement : MM. Paul-Léon Ravaux et Louis-Auguste Caron, de Calais.

Conscrits : M. Léon-Alfred Viandier, de Calais.

CONTRIBUTIONS INDIRECTES

NOMINATIONS

M. Davoine, receveur principal entreposeur 3e classe, St-Lô, passe à Boulogne-sur-Mer.

M. Reyer, receveur buraliste non installé, à Liévin (rue de Lens), passe à Meurchin, en remplacement de M. Filleule, décédé.

M. Bauldoire, ancien commis principal de 1re classe au ministère de l'intérieur, est nommé receveur buraliste à Liévin.

M. Grosjean, sous-officier classé, est nommé receveur-buraliste à Sailly-sur-Lys, en remplacement de M. Carrère, non acceptant.

INSTRUCTION PUBLIQUE

ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE LILLE

Le concours d'entrée à l'école supérieure de commerce s'ouvrira en 1904, le lundi 3 octobre, au siège de l'école.

Sont admis à se présenter à ces concours les jeunes gens